



## Assemblée générale

Distr. générale  
29 octobre 1999  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 125 de l'ordre du jour

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

### Lettre datée du 29 octobre 1999, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

#### Additif

Comme suite à ma lettre datée du 14 octobre 1999 (A/54/464), j'ai l'honneur de vous informer que la République démocratique du Congo et les Seychelles ont fait les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général  
(*Signé*) Kofi **Annan**